

VOTRE BANQUE
AU QUOTIDIEN



Conditions

Tarifaires

Janvier 2008

CONDITIONS TARIFAIRES

Ces Conditions Tarifaires sont exprimées au taux de la TVA en vigueur à la date de la présente brochure tarifaire.

SOMMAIRE

La Convention Évidence 4

L'offre Banque au Quotidien à la carte 5

Ma Banque au Quotidien 6

- Abonnement annuel aux accès multicanaux de Banque AGF 6
- Opérations courantes 6
- Cartes bancaires 6 - 7
- Chéquiers 7
- Date de valeur 7
- Ordres de virements et prélèvements 7
- Oppositions à la demande du client 8
- Opérations d'espèces 8
- Opérations de change manuel 8
- Opérations avec l'étranger 8 - 9
- Incidents de fonctionnement 9
- Autres services 10
- Autorisations de Découvert 10
- Assurances 10
- Facturation Compte Titres 10 - 11

Pour tout renseignement sur la tarification des crédits, contactez votre interlocuteur AGF habituel I.O.B ou connectez vous sur www.banqueagf.fr.

LA CONVENTION EVIDENCE

- Compte à vue + accès multicanal ⁽¹⁾ inclus
 Rémunération du compte à vue incluse

Taux de rémunération de votre compte à vue*

Montants de vos placements AGF**	de 0 à 20 000 €	de 20 à 50 000 €	de 50 à 100 000 €	+ de 100 000 €
ou				
Nombre de contrats IART détenus***	1 ou 2	3	4	5 ou plus
Si Banque AGF n'est pas votre banque principale	0,5%	1%	1,5%	2,5% jusqu'à 10 000 € puis 1,5% au-delà.
Si Banque AGF est votre banque principale****	0,5%	2,5% jusqu'à 20 000 € puis 1,5% au-delà.		

* Taux nominal annuel, hors impôts et prélèvements sociaux susceptibles de variations.

Conditions et barèmes en vigueur au 01/01/2008.

** Assurance vie, titres (hors FCPI, SCPI).

*** Contrats IART concernés : Auto - MRH - Santé - GAV - Contrats professionnels.

**** Suppose une alimentation régulière du compte d'un minimum de 4 500 € par trimestre.
Les intérêts sont versés trimestriellement sur le compte associé.

- Compte sur Livret⁽²⁾ inclus
 Service d'épargne automatique inclus
 Chéquier inclus
 Assurance des moyens de paiement "Tranquillité Paiement" incluse
 Assurance Prévoyance Décès Accidentel (pour un titulaire) incluse
 Autorisation de découvert incluse
- Facilité de caisse - TEG annuel fixe 11,51 %
ou
 Découvert Privalis⁽³⁾ - TEG annuel fixe la 1^{ère} année 8,95%⁽⁴⁾
 Si vos agios sont inférieurs à 6 € par trimestre, la banque AGF ne les prélève pas.

Les intérêts sont calculés quotidiennement et prélevés sur le compte associé trimestriellement.

- Une carte bancaire de votre choix⁽³⁾ (pour un titulaire) incluse**
- Carte bleue VISA à débit immédiat
ou
 Carte bleue VISA à débit différé
ou
 Carte VISA PREMIER à débit différé

Remboursement de la cotisation annuelle de votre carte bancaire Banque AGF*

Pour 10 000 € à 20 000 € d'achats/an avec votre carte bleue VISA	50%
Pour 15 000 € à 26 000 € d'achats/an avec votre carte VISA PREMIER	
Pour + de 20 000 € d'achats/an avec votre carte bleue VISA	100%
Pour + de 26 000 € d'achats/an avec votre carte VISA PREMIER	

* Remboursement dans la limite du prix hors Convention moins 20%.

LA COTISATION MENSUELLE DE VOTRE CONVENTION EVIDENCE DÉPEND DU CHOIX DE VOTRE CARTE BANCAIRE

- Convention Evidence avec une carte bleue Visa à débit immédiat 7,20 €/mois
 Convention Evidence avec une carte bleue Visa à débit différé 7,85 €/mois
 Convention Evidence avec une carte Visa PREMIER à débit différé 12,90 €/mois

⁽¹⁾ Hors frais de communication et de connexion

Minitel : 0,15 € TTC/mn - Internet : tarifs de votre fournisseur d'accès internet
 Service Vocal Interactif et Service Client : 0,12 € TTC/mn - Fax : prix d'un appel local

⁽²⁾ Plafond de dépôt maximum : 1 500 000 €. Taux nominal annuel brut disponible par Internet, Minitel, téléphone et auprès de votre interlocuteur AGF (Intermédiaire en Opérations de Banque).

⁽³⁾ Sous réserve d'acceptation par Banque AGF.

⁽⁴⁾ Crédit par découvert en compte de 4 000 € maximum garanti par votre contrat d'assurance vie.

Taux Effectif Global (TEG) annuel fixe de 8,95% la première année.

A partir de la deuxième année, le taux est variable annuellement sur la base de l'Euribor 1 an + 6,40%.

Offre réservée aux particuliers et sous réserve d'acceptation du dossier par Banque AGF. Conditions en vigueur au 01/01/2008, susceptibles de variations. Tous les taux et montants sont hors assurance facultative. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. (Euribor : taux moyen pratiqué entre les banques à l'échelon européen. Il s'agit du prix de l'argent placé à court terme au jour le jour.)


L'OFFRE BANQUE AU QUOTIDIEN A LA CARTE

Construisez vous-même et sur mesure l'offre qui correspond à vos attentes.

CHOISISSEZ VOTRE COMPTE

- Compte courant avec accès multicanal⁽¹⁾ gratuit
- Compte sur livret⁽²⁾ gratuit
- Compte titres gratuit
- Aide au changement de compte bancaire gratuit

CHOISISSEZ D'OPTIMISER VOTRE ARGENT

- Rémunération de votre compte à vue jusqu'à 2,5% dès le 1^{er} euro 12,00 €/an
- si vous versez vos revenus sur ce compte Banque AGF 

Taux de rémunération de votre compte à vue*

Montants de vos placements AGF**	de 0 à 20 000 €	de 20 à 50 000 €	de 50 à 100 000 €	+ de 100 000 €
ou				
Nombre de contrats IART détenus***	1 ou 2	3	4	5 ou plus
Si Banque AGF n'est pas votre banque principale	0,5%	1%	1,5%	2,5% jusqu'à 10 000 € puis 1,5% au-delà.
Si Banque AGF est votre banque principale****	0,5%	2,5% jusqu'à 20 000 € puis 1,5% au-delà.		

- * Taux nominal annuel, hors impôts et prélèvements sociaux susceptibles de variations. Conditions et barèmes en vigueur au 01/01/2008.
- ** Assurance vie, titres (hors FCPI, SCPI).
- *** Contrats IART concernés : Auto - MRH - Santé - GAV - Contrats professionnels.
- **** Suppose une alimentation régulière du compte d'un minimum de 4 500 € par trimestre. Les intérêts sont versés trimestriellement sur le compte associé.

- Service d'épargne automatique 12,00 €/an

CHOISISSEZ VOS MOYENS DE PAIEMENT⁽³⁾

- Carte bleue VISA à débit immédiat 32,00 €/an
- ou
- Carte bleue VISA à débit différé 42,00 €/an
- ou
- Carte VISA PREMIER à débit différé 118,00 €/an

Remboursement de la cotisation annuelle de votre carte bancaire Banque AGF

Pour 10 000 € à 20 000 € d'achats/an avec votre carte bleue VISA	50%
Pour 15 000 € à 26 000 € d'achats/an avec votre carte VISA PREMIER	
Pour + de 20 000 € d'achats/an avec votre carte bleue VISA	100%
Pour + de 26 000 € d'achats/an avec votre carte VISA PREMIER	

- Chéquier gratuit

CHOISISSEZ VOTRE AUTORISATION DE DECOUVERT⁽³⁾

- Facilité de caisse - TEG annuel fixe 11,51 %
- ou
- Découvert Privalis - TEG annuel fixe la 1^{ère} année 8,95%⁽⁴⁾
- Si vos agios sont inférieurs à 6 € par trimestre, la banque AGF ne les prélève pas.

CHOISISSEZ VOS ASSURANCES

- Assurance "Tranquillité Paiement" 27,00 €/an
- Assurance Prévoyance Décès Accidentel 25,00 €/an

⁽¹⁾ Hors frais de communication et de connexion

Minitel : 0,15 € TTC/mn - Internet : tarifs de votre fournisseur d'accès internet
Service Vocal Interactif et Service Client : 0,12 € TTC/mn - Fax : prix d'un appel local

⁽²⁾ Plafond de dépôt maximum : 1 500 000 €. Taux nominal annuel brut disponible par Internet, Minitel, téléphone et auprès de votre interlocuteur AGF (Intermédiaire en Opérations de Banque).

⁽³⁾ Sous réserve d'acceptation par Banque AGF.

⁽⁴⁾ Crédit par découvert en compte de 4 000 € maximum garanti par votre contrat d'assurance vie. Taux Effectif Global (TEG) annuel fixe de 8,95% la première année. A partir de la deuxième année, le taux est variable annuellement sur la base de l'Euribor 1 an + 6,40%.

Offre réservée aux particuliers et sous réserve d'acceptation du dossier par Banque AGF. Conditions en vigueur au 01/01/2008, susceptibles de variations. Tous les taux et montants sont hors assurance facultative. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. (Euribor : taux moyen pratiqué entre les banques à l'échelon européen. Il s'agit du prix de l'argent placé à court terme au jour le jour.)

MA BANQUE AU QUOTIDIEN

ABONNEMENT ANNUEL AUX ACCÈS MULTICANAUX DE BANQUE AGF ⁽¹⁾

- Service Client 0821 015 015 gratuit
- Accès au site Internet et Minitel..... gratuit
- Service Vocal Interactif 0821 015 015..... gratuit
- Par fax 0811 013 001 gratuit

⁽¹⁾ Hors frais de communication et de connexion.
 Minitel : 0,15 € TTC/mn.
 Internet : tarifs de votre fournisseur d'accès Internet.
 Service Vocal Interactif et Service Client : 0,12 € TTC/mn. Fax : prix d'un appel local.

OPÉRATIONS COURANTES

- Ouverture d'un Compte à Vue gratuit
- Ouverture d'un Compte sur Livret⁽¹⁾..... gratuit
- Ouverture d'un Compte Titres..... gratuit
- Rémunération du Compte à Vue 12,00 €/an
- Rémunération du Compte à Vue si domiciliation **Gratuit**

⁽¹⁾ Plafond de dépôt maximum : 1 500 000 €. Taux nominal annuel brut disponible par Internet, Minitel, téléphone et auprès de votre interlocuteur AGF (Intermédiaire en Opérations de Banque).

Taux de rémunération de votre compte à vue*

Montants de vos placements AGF**	de 0 à 20 000 €	de 20 à 50 000 €	de 50 à 100 000 €	+ de 100 000 €
ou				
Nombre de contrats IART détenus***	1 ou 2	3	4	5 ou plus
Si Banque AGF n'est pas votre banque principale	0,5%	1%	1,5%	2,5% jusqu'à 10 000 € puis 1,5% au-delà.
Si Banque AGF est votre banque principale****	0,5%	2,5% jusqu'à 20 000 € puis 1,5% au-delà.		

- * Taux nominal annuel, hors impôts et prélèvements sociaux susceptibles de variations. Conditions et barèmes en vigueur au 01/01/2008.
- ** Assurance vie, titres (hors FCPI, SCPI).
- *** Contrats IART concernés : Auto - MRH - Santé - GAV - Contrats professionnels.
- **** Suppose une alimentation régulière du compte d'un minimum de 4 500 € par trimestre. Les intérêts sont versés trimestriellement sur le compte associé.

- Service d'épargne automatique 12,00 €/an
- Remise de chèque à l'encaissement gratuit
- Virement au crédit d'un compte Banque AGF gratuit
(en provenance de la France métropolitaine et des Départements d'Outre-Mer⁽²⁾)
- Changement d'adresse ou modification d'intitulé gratuit
- Tenue de compte gratuit
- Envoi de relevé mensuel..... gratuit
- Duplicata de relevé de compte 12,00 €
- Situation ou extrait de compte 3,00 €
- Recherche de documents et attestations divers..... 20,00 €
- Envoi d'un courrier en recommandé à la demande du client 3,00 €
- Envoi d'un courrier en chronopost à la demande du client frais postaux en vigueur
- Clôture de compte gratuit

⁽²⁾ Les Départements d'Outre-Mer sont la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion.

CARTES BANCAIRES

COTISATION ANNUELLE POUR UNE CARTE :

- Carte Bleue VISA à débit immédiat⁽¹⁾ 32,00 €
- Carte Bleue VISA à débit différé⁽¹⁾ 42,00 €
- Carte VISA PREMIER à débit différé⁽¹⁾ 118,00 €

Remboursement de la cotisation annuelle de votre carte bancaire Banque AGF

Pour 10 000 € à 20 000 € d'achats/an avec votre carte bleue VISA	50%
Pour 15 000 € à 26 000 € d'achats/an avec votre carte VISA PREMIER	
Pour + de 20 000 € d'achats/an avec votre carte bleue VISA	100%
Pour + de 26 000 € d'achats/an avec votre carte VISA PREMIER	

⁽¹⁾ Sous réserve d'acceptation de Banque AGF.

COTISATION ANNUELLE POUR UNE SECONDE CARTE SUR UN MÊME COMPTE :

→ Carte Bleue VISA à débit immédiat ⁽¹⁾	16,00 €
→ Carte Bleue VISA à débit différé ⁽¹⁾	21,00 €
→ Carte VISA PREMIER à débit différé (uniquement si la première carte du compte est une carte Visa Premier) ⁽¹⁾	59,00 €
→ Refabrication de la carte ⁽²⁾	12,00 €
→ Réédition du code confidentiel	7,00 €

RETRAITS D'ESPÈCES :**EN FRANCE**

→ Dans les distributeurs de billets "CB" & VISA	gratuit
---	---------


A L'ÉTRANGER. COMMISSION SUR OPÉRATION⁽³⁾

→ Dans un distributeur affilié VISA ⁽⁴⁾	5,00 €
→ Dans les distributeurs de billets VISA dans la zone euro ⁽⁵⁾	gratuit
→ Dans les distributeurs de billets VISA hors zone euro ⁽⁴⁾	4,00 €

PAIEMENTS. COMMISSION SUR OPÉRATION⁽³⁾

→ En France	gratuit
→ Dans la zone euro ⁽⁵⁾	gratuit
→ Hors zone euro ⁽⁴⁾	2,50 %



⁽¹⁾ Sous réserve d'acceptation de Banque AGF.⁽²⁾ Gratuit avec une carte Visa Premier.⁽³⁾ Hors commission de change hors zone euro (2,5 % par transaction) et hors frais de correspondant bancaire étranger qui peuvent éventuellement s'ajouter.⁽⁴⁾ Les retraits et les paiements en devises sont convertis par le Centre International Visa au jour de la réception de l'opération à ce Centre.⁽⁵⁾ Les pays de la zone euro sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovénie et le Portugal.**CHÉQUIERS**

→ Envoi par courrier simple	gratuit
→ Envoi en recommandé	frais postaux en vigueur
→ Fabrication de chéquier	gratuit
→ Délivrance de chèque de banque	12,50 €
 avec la Convention Evidence	
→ Paiement par chèque en France métropolitaine et dans les Départements d'Outre-Mer ⁽¹⁾	gratuit
→ Photocopie d'un chèque émis	12,00 €

⁽¹⁾ Les Départements d'Outre-Mer sont la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion.**DATE DE VALEUR**

Banque AGF n'applique pas de date de valeur pour tout chèque payable en France métropolitaine ; sous réserve de leur encaissement, les chèques sont crédités sur votre compte le jour de leur enregistrement par Banque AGF.

ORDRES DE VIREMENTS ET PRÉLÈVEMENTS (1)

→ Virement occasionnel vers une autre banque via fax, courrier ou téléphone	3,40 € ⁽²⁾
 avec la Convention Evidence	
→ Virement occasionnel vers une autre banque via internet	gratuit ⁽³⁾
→ Mise en place d'un virement permanent vers une autre banque	gratuit
→ Virement permanent vers une autre banque	0,60 € ⁽²⁾
 avec la Convention Evidence	
→ Virement entre comptes Banque AGF	gratuit
→ Prélèvement automatique sur un compte extérieur	gratuit

⁽¹⁾ Virements en France métropolitaine et dans les Départements d'Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion).⁽²⁾ Par virement.⁽³⁾ Par virement. Hors frais de communication et de connexion.

OPPOSITIONS À LA DEMANDE DU CLIENT

→ Sur une formule chèque	14,50 €
(-50%) avec la Convention Evidence	
→ Sur une série de chèques ou sur chéquier	19,00 €
(-50%) avec la Convention Evidence	
→ Sur une carte pour perte ou vol	19,00 €
(-50%) avec la Convention Evidence	
→ Sur un prélèvement automatique	12,50 €
(-50%) avec la Convention Evidence	

OPÉRATIONS D'ESPÈCES

→ Dépôt d'espèces par "mandat compte" Banque AGF	(1)
(-50%) avec la Convention Evidence	
→ Dépôt d'espèces par "mandat cash" ⁽²⁾	16,00 €
→ Envoi à domicile d'espèces ⁽³⁾ :	5,00 €
(-50%) avec la Convention Evidence	
→ Retour du pli d'espèces non réclamé à Banque AGF suite à la commande du client	10,00 €
→ Dépannage d'espèces en cas de perte/vol de la carte bancaire ⁽⁴⁾	30,00 €
(-50%) avec la Convention Evidence	

⁽¹⁾ Banque AGF vous rembourse 50% des frais pris par La Poste. Les conditions tarifaires du mandat compte sont fixées par La Poste.

⁽²⁾ Hors frais postaux. Les conditions du produit sont fixées par La Poste.

⁽³⁾ Un envoi minimum de 750 € et maximum de 4 870 €. Pour tout autre montant, une commission supplémentaire et forfaitaire de 5 €, en plus des frais postaux, est prélevée du montant de l'envoi.

⁽⁴⁾ Contactez le Service Client pour les conditions d'application.

OPÉRATIONS DE CHANGE MANUEL

VENTE DE CHÈQUES DE VOYAGE

→ En euros dans la zone euro	1,50 % ⁽¹⁾
Ex. : pour la commande de chèques de voyage d'une valeur de 500 €, les frais s'élèvent à 7,50 €.	
→ En euros et autres monnaies hors zone euro	Cours communiqué par le Service Client ⁽²⁾
VENTE DE BILLETS DE BANQUE EN MONNAIE HORS ZONE EURO	Cours communiqué par le Service Client ⁽²⁾

⁽¹⁾ Les pays de la zone euro sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovaquie et le Portugal.

⁽²⁾ Cours de change appliqué le jour de la transaction. Contactez le Service Client pour les conditions d'application et les frais postaux.

OPÉRATIONS SUR L'ÉTRANGER

VIREMENT (ÉMISSION ET RÉCEPTION)

→ En euros ⁽¹⁾⁽²⁾ à l'intérieur de l'Espace Economique Européen	
Mise en place d'un virement permanent vers une autre banque	gratuit
Virement permanent vers une autre banque ⁽³⁾	0,60 €
Virement occasionnel vers une autre banque via fax ou courrier ⁽³⁾	3,40 €
Virement occasionnel vers une autre banque via internet ⁽⁴⁾	gratuit
→ En monnaie hors euro ⁽⁵⁾ et/ou hors Espace Economique Européen	
Commission de transfert	0,1 %
Minimum perçu	25,00 €
Commission de change	0,1 %
Minimum perçu	15,00 €

⁽¹⁾ Les pays de l'Espace Economique Européen (EEE) sont les pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovaquie, Suède) et Liechtenstein, Islande, Norvège.

⁽²⁾ Tarifs applicables aux virements inférieurs à 50 000 €. Au delà de ce montant, application du tarif monnaie hors zone euro.

⁽³⁾ Par virement.

⁽⁴⁾ Par virement. Hors frais de communication et de connexion.

⁽⁵⁾ Hors frais de correspondants étrangers qui peuvent éventuellement s'ajouter.

ÉMISSION DE CHÈQUES

→ En euros dans la zone euro⁽¹⁾

Commission de transfert	0,1 %	
Minimum perçu		30,00 €

→ En euros et autres monnaies hors zone euro⁽²⁾

Commission de transfert	0,1 %	
Minimum perçu		30,00 €
Commission de change.....		15,00 €

ENCAISSEMENT FERME SUR CHÈQUE TIRÉ D'UNE BANQUE À L'ÉTRANGER⁽²⁾

→ En euros dans la zone euro⁽¹⁾

Commission de transfert.....	0,1 %	
Minimum perçu		10,00 €

→ En euros et autres monnaies hors zone euro⁽²⁾

Commission de transfert.....	0,1 %	
Minimum perçu		10,00 €
Commission de change pour monnaie hors zone euro		15,00 €
Commission de change intermédiaire pour monnaie hors zone euro.....		22,50 €
Commission pour remise de chèques tirés sur une banque TOM (Territoires d'Outre-Mer) ⁽³⁾		10,00 €

→ Encaissement d'Eurochèques étrangers

Commission de transfert.....	0,1 %	
Minimum perçu		10,00 €

⁽¹⁾ Les pays de la zone euro sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovénie et le Portugal.

⁽²⁾ Hors frais de correspondants étrangers qui peuvent éventuellement s'ajouter.

⁽³⁾ Les Territoires d'Outre-Mer sont la Polynésie Française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, les Terres Australes et Antarctiques Françaises.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

→ Forfait par chèque rejeté < à 50 € pour insuffisance de provision ⁽¹⁾	30,00 €
→ Forfait par chèque rejeté > à 50 € pour insuffisance de provision ⁽¹⁾	60,00 €
→ Paiement d'une opération au-delà du découvert autorisé ⁽²⁾	9,00 €
→ Rejet de prélèvement pour insuffisance de provision	26,00 €
→ Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé en France	16,00 €
→ Saisie attribution, saisie conservatoire	102,00 €
→ Avis à tiers détenteur	102,00 €
→ Opposition administrative	10% du montant dû (plafond 102,00 €)
→ Opposition sur carte à la demande de Banque AGF pour usage abusif	35,00 €
→ Lettre de mise en demeure	16,00 €
→ Notification d'une interdiction par la Banque de France.....	25,00 €
→ Déclaration à la Banque de France pour chèque payé pendant la période d'interdit bancaire.....	26,00 €

⁽¹⁾ Forfait par chèque rejeté comprenant la lettre d'injonction, le blocage de provision pour régularisation du chèque impayé, le certificat de non paiement de chèque pour défaut de provision, les frais de gestion d'interdit bancaire et la déclaration de main levée auprès de la Banque de France.

⁽²⁾ Plafonné à deux opérations par jour.

AUTRES SERVICES

→ Ouverture d'un dossier de succession.....	103,00 €
+ commission sur l'encours des comptes à partir de 15 000 €	0,30 %

AUTORISATIONS DE DÉCOUVERT ⁽¹⁾

Les taux peuvent fluctuer en fonction des conditions des marchés financiers et de la durée du découvert. Les intérêts sont calculés quotidiennement et prélevés sur le compte associé trimestriellement.

→ Facilité de caisse	
- TEG annuel fixe	11,51 %
→ Découvert non autorisé (TEG annuel fixe)	16,52 %
→ Si vos agios sont inférieurs à 6,00 € par trimestre, Banque AGF ne les prélève pas	
Découvert PRIVALIS ⁽²⁾ - TEG annuel fixe la 1 ^{ère} année	8,95 % ⁽¹⁾
→ Si vos agios sont inférieurs à 6,00 € par trimestre, Banque AGF ne les prélève pas	

⁽¹⁾ Sous réserve d'acceptation du dossier par Banque AGF. Conditions et barèmes en vigueur au 01/01/2008, susceptibles de variations.

⁽²⁾ Crédit par découvert en compte de 4 000 € maximum garanti par votre contrat d'assurance vie sous réserve d'acceptation par Banque AGF. Taux Effectif Global (TEG) annuel fixe de 8,95% la première année.

A partir de la deuxième année, le taux est variable annuellement sur la base de l'Euribor 1 an + 6,40%.

Tous les taux et montants sont hors assurance facultative. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

(Euribor : taux moyen pratiqué entre les banques à l'échelon européen. Il s'agit du prix de l'argent placé à court terme au jour le jour.)

ASSURANCES

→ Assurance "Tranquillité Paiement"	27,00 €/an
Perte, vol de chèquiers et de cartes bleues Banque AGF	
→ Assurance Prévoyance Décès Accidentel	25,00 €/an

FACTURATION COMPTE TITRES

OPCVM

Droits d'entrée pour toute souscription OPCVM	selon prospectus
Droits de sortie	selon prospectus

BOURSE FRANCAISE

→ Achat/Vente de titres	
Ordre jusqu'à 10 000 €	0,40 %
Ordre supérieur à 10 000 €	0,30 %
Minimum par ordre	9,00 €

DROITS DE GARDE ⁽¹⁾

OPCVM du Groupe Allianz	Gratuit
Titre du Groupe Allianz	Gratuit
Valeurs françaises	0,30 %
Minimum annuel (ensemble du portefeuille)	24,00 €
Valeurs européennes	0,50 %
Minimum annuel (ensemble du portefeuille)	30,00 €
Commission pour compte titres / PEA ⁽²⁾ sans ligne depuis 12 mois	24,00 €

TRANSFERTS

Transfert d'un compte titres venant d'un autre établissement	Gratuit
Transfert d'un compte titres vers un autre établissement	50,00 €
Transfert d'un PEA venant d'un autre établissement	Gratuit
Transfert d'un PEA vers un autre établissement	70,00 €

⁽¹⁾ Les Droits de garde sont calculés sur la base du portefeuille de l'année précédente, référence au 31 décembre.

⁽²⁾ Plan d'Épargne en Actions.



BANQUE AGF - SA au capital de 202 013 361 €

572 199 461 RCS Nanterre - FR 655 721 994 61

Siège Social : Tour AGF Neptune - 20 place de Seine - La Défense - 92400 Courbevoie

Société du Groupe AGF - www.banqueagf.fr